



Commune municipale
2607 Cortébert

CONVOCATION

**ASSEMBLEE MUNICIPALE ORDINAIRE DU LUNDI 16 JUIN 2025
A 20.00 HEURES A LA SALLE POLYVALENTE DE CORTEBERT**

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes municipaux 2024
2. Discuter et approuver l'ajustement à CHF 27.- en lieu et place de CHF 20.- par habitant la contribution annuelle à Erguël Sports SA dès le 01.01.2026
3. Prendre connaissance du décompte final relatif à l'étude pour la viabilisation des parcelles 167 et 1041
4. Prendre connaissance du décompte final relatif à la réfection partielle de la rue « Rière le Moulin »
5. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2024 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 16 juin 2025

Conseil municipal